

# La Dette

du Tiers Monde



## Edito

Ce premier bulletin 2013 montre que dette et corruption, loin de régresser, continuent à envahir tous les rouages de l'économie politique.

Au Sud, la guerre de l'armée française au Mali a été déclenchée par l'appel au secours d'un président fantoche. L'armée malienne était non seulement incapable de reprendre la partie nord envahie par quelques milliers de djihadistes mais tellement désorganisée, et si mal armée, que même la partie sud et sa capitale était menacée. La dette, les plans d'ajustement structurel du FMI et la corruption généralisée de l'appareil politique, administratif et militaire en sont les causes. Elles forment une boucle de rétroactions à l'origine de la faiblesse de ce pays sur un plan militaire et de la pauvreté généralisée de sa population.

Au Nord, la croissance de la dette publique est instrumentalisée depuis une trentaine d'années par les gouvernements successifs, dans le but d'affaiblir les services publics de l'État. Les détenteurs de capitaux ne supportent plus que l'énorme budget de la Sécurité sociale et les profits qu'ils pourraient en tirer, leur échappent. Avec 480 milliards d'euros, il dépasse de 75% celui de l'ensemble des administrations publiques françaises. Alors pour faire face aux cotisations patronales non versées, la Sécurité sociale publique s'endette sur les marchés privés. Ce pourrissement organisé n'est-il pas aussi une forme de corruption passive de ce magnifique système de sécurité sociale publique imaginé par le Conseil national de la résistance. Le crash social des pays du sud de l'Europe sont eux aussi le résultat du couple dette et corruption qui touche en premier et très violemment les femmes.

Résister pour exister est un chemin étroit. La progression de la prise de conscience des asservissements pourra l'élargir. Un jour, un boulevard...

L'équipe du CADTM France

## Agenda

- 11-02 | Arlon (BE) - À qui profite la dette ?
- 11-02 | Liège, Belgique - Les lundis contre la dette
- 13-02 - Justice pour Sankara, Justice pour l'Afrique
- 15-02 | Grenoble (38), France - Austérité ? On vous trompe !
- 15-02 | Auxerre (89), France - Échanges sur Notre Dame des Landes et les GPII
- 16-02 | Souzy (69), France - La dette, menace ou chance pour la démocratie ?
- 16-02 | Nîmes (30), France - Place Tahrir, une révolution inachevée (2012)
- 17-02 | Tousson (77), France - Film "La dette"
- 19-02 | Bruxelles, Belgique - Appel aux organisations et mouvements qui veulent travailler sur un audit citoyen de la dette publique belge
- 19-02 | Haine-St-Paul, Belgique - Se mobiliser pour des alternatives à l'austérité et à la dette
- 21-02 | Aix en Provence (13), France - La Dette en question
- 21-02 | Marche-en-Famenne (BE) - Et si on arrêtait de payer ?
- 25-02 | Nivelles, Belgique - Lancement d'un audit citoyen de la dette en Brabant Wallon
- 28-02 | Bruxelles - Que faire avec la dette publique belge ?
- 28-02 | Bruxelles, Belgique - Que faire avec la dette publique belge ?
- 8-03 | Lyon (69), France - Dette publique, l'asservissement des peuples
- 8-03 - Action européenne d'affirmation de l'émancipation des femmes face à l'austérité et la dette
- 15-03 => 16-03 - Journées d'action européenne
- 26-03 => 30-03 | Tunis, Tunisie - Forum social mondial

Plus : <http://cadtm.org/Agenda>

## Pour Sonia et ses sœurs

### Une histoire que je n'ai pas vécue cet été

Partir en Grèce, sac au dos, adresses en poche, magnéto en bandoulière.

Il aurait fallu écouter les femmes raconter leur galère, indéfectibles soutiens d'une société en panne, assister aux meetings, accompagner les manifs, pleurer devant le Parthénon livré aux marchands, s'indigner contre les insolents 4/4 et l'arrogance des nouveaux riches, éviter les monastères et leurs occupants confits en égoïsme, se réciter des vers de Sappho, relire « Les suppliantes » d'Eschyle, rencontrer des Antigones farouches, tenter de comprendre l'indicible, craindre pour la démocratie pourtant née ici même,

contempler la « mer violette » d'Homère en fredonnant « Les enfants du Pirée », chasser les obsédantes images du temps des colonels, mordre dans des tomates juteuses, atablée au petit bistrot de plage avant d'aller nager, nager et nager encore pour oublier un instant la triste réalité, chasser les idées sombres, croire en la fraternité, la solidarité,

Puis rentrer au pays, chargée d'émotions et d'images fortes, témoigner et apporter ma pierre au combat qui fait rage là-bas pour que peut être, ici, nous soyons épargnés.

Marie-Claude Carrel

## La protection sociale ne doit pas être sacrifiée sur l'autel des marchés financiers !

La prise en charge des dépenses de soins et de médicaments par la Sécurité sociale est passée de plus de 80 % à la fin des années 1970 à 75,5 % en 2009. De plus en plus de personnes sont aujourd'hui exclues de l'accès aux soins: sont concernés tout d'abord les migrants, les femmes, les jeunes et les travailleurs pauvres. Aujourd'hui, c'est vers le Crédit municipal que l'Etat les dirige pour essayer de trouver un financement pour se soigner. Toutes les garanties sociales sont remises en cause.

Voilà le résultat concret de 40 ans de réformes de la protection sociale et du mode de gestion de la crise économique. Il s'agit là d'un recul de civilisation auquel il faut mettre fin.

La nouvelle constitution européenne imposée aux populations, le TSCG, impose de rogner sur les dépenses sociales en cas de dépassement d'un déficit "structurel" de 0,5%.



Ce qu'on nous présente en France et ailleurs comme étant la "dette sociale" est un leurre destiné à faire accepter les réformes destructrices de la protection sociale et pour livrer celle-ci au secteur privé. Le gouvernement actuel n'y déroge pas. Pourtant, la "dette sociale" n'existe pas, pas plus qu'il n'y a de déficit de la sécurité sociale. Et il y a plusieurs raisons à cela.

## Des raisons de droit et de principe

L'ordonnance du 4 octobre 1945 (art. 30), qui fonde notre système de protection sociale, confirme la contribution de l'État, jusqu'à l'établissement d'une cotisation unique.

Selon le préambule de la Constitution de 1946, toujours en vigueur aujourd'hui, la Nation doit la protection sociale à ses citoyens (art. 10 et 11).

La France a ratifié la Charte de l'ONU (1945), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), les deux Pactes Internationaux de 1966 sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Elle vient, le 8 décembre 2012, de confirmer son engagement en signant la dernière version du PIDESC.

Ces textes constitutifs du droit international font obligation aux États de garantir l'accès aux soins et à la santé. Or, les politiques de rigueur appliquées dans les pays du Sud et au Nord violent de façon flagrante

ces engagements juridiques internationaux au nom de la priorité accordée aux créanciers de la dette publique.

## Des raisons de fait

La réalité s'oppose à la notion de dette sociale.

Avant 1996 avec la création de la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES) et avant 2004 avec la perversion du mode de financement de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS, appelée aussi "banque de la Sécu"), les besoins de financement de la Sécu étaient assurés par le budget de l'État ou par des avances du Trésor.

Aujourd'hui, le Parlement vote les lois de financement de la sécurité Sociale (LFSS) et l'Objectif National de Dépenses d'Assurance-Maladie (ONDAM). Financement et objectif ne font pas un budget comparable à celui d'un État ou d'un ministère.

Trop de paramètres rendent incertaine l'adéquation des recettes et des dépenses en cette matière et rendent nécessaire un ajustement après-coup.

Pour les dépenses: la demande de soins à financer ou le nombre de chômeurs qu'il faudra indemniser ne peuvent être déterminés par avance.

Les recettes varient avec la situation économique du pays. Avec la crise, les ressources de la Sécu diminuent du fait, non de dépenses "excessives", mais du recul de l'activité économique et de ses conséquences (baisse de la masse salariale et des rentrées fiscales dédiées comme en 2009).

Parler alors de "déficit" n'a pas de sens. Les discours hyper médiatisés sur le trou de la Sécu "n'ont que 2 fonctions:

- l'une idéologique destinée à justifier les réformes qui détruisent la protection sociale;
- l'autre destinée à faire perdurer un système de gestion de la dette sociale inefficace mais ô combien profitable à ses créanciers.

L'ACOSS, qui assure le financement de la Sécurité Sociale au quotidien, se finance à plus de 60% sur les marchés financiers, ce qui entraîne des surcoûts et fragilise la protection sociale. Ce scandale doit cesser et l'ACOSS doit retrouver un mode public de financement.

La CADES ne réduit en rien les transferts de dettes que le Parlement lui impose. Par contre, elle spolie les salariés et les retraités (plus de 70 Mds d'€ ponctionnés sur les salaires et les pensions au titre de la seule CRDS). La CADES est une manne pour les banques et les fonds spéculatifs (plus de 38 Mds d'€ versés fin 2011 au titre des intérêts et commissions). Elle emprunte pour combler les manques de financement de la protection sociale que la Nation doit aux citoyens. Elle est autorisée depuis 2010 à rembourser jusqu'en 2018 une dette à venir pour financer la réforme des retraites de Sarkozy.

L'UNEDIC a recours à l'emprunt privé au lieu d'augmenter les cotisations des employeurs.

La caisse des accidents du travail (AT/MP) transférée en 2013 la dette patronale à la CADES pour la faire payer aux salariés et aux retraités, via la CSG et la CRDS.

## Une rupture s'impose

- Il faut commencer par mettre fin au financement de la protection sociale par les marchés financiers.

- La CRDS et la CADES doivent être supprimées, la "dette sociale doit être annulée.

- Les exonérations et exemptions de cotisations patronales doivent être rapportées et notre Sécu doit retrouver son mode de financement originel: les cotisations patronales assises sur les salaires.

C'est le patronat qui a des dettes envers la protection sociale et non la population!

- Une assemblée constituante doit imposer une autre constitution de vie entre les peuples européens. La protection sociale doit être harmonisée par le haut pour tous les peuples d'Europe.

- Un audit citoyen doit mettre à nu ces mécanismes, dire à qui ils profitent, en expliquer les causes et conséquences, affirmer si ceux-ci participent de l'intérêt général ou s'ils sont illégitimes et doivent être abolis.

La seule question qui devrait être débattue par les députés et les sénateurs est: comment satisfaire, dans l'intérêt de tous, les besoins de financement de la protection sociale?

 Pascal Franchet

## ➤ La CADES...?

C'est la Caisse d'Amortissement de la "Dette Sociale". Cet organisme a vu le jour en 1996 et avait pour mission de récupérer le "trou" de la Sécu et de le combler en 13 ans.

Pour son financement a été mis en place la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS). Tout devait s'arrêter en 2009.

Dès sa création, l'État lui a ajouté une dette du Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) dont le remboursement était prévu par une augmentation de la CSG déjà intervenue. Montant prévu = 1,9 Mds d'€ /an soit 24,7 Mds d'€ en 13 ans (1996-2009). Cette somme comprend beaucoup d'intérêts, calculés depuis 1993.

En 1998, Jospin transfère 10 Mds de "trou". Le prélèvement CRDS est prolongé jusqu'en 2014; les salariés vont payer 22 Mds de plus.

En 2002, la droite transfère à la CADES la dette des fonds de financement des exonérations patronales. Le "trou" CADES est désormais de 53,8 Mds d'€ (hors intérêts).

En 2004, Raffarin et Sarkozy prévoient le transfert d'une trentaine de Mds de "trou". La date de fin de la Cades? Un temps prévue pour 2009, elle est prolongée jusqu'en 2025, pour l'instant...

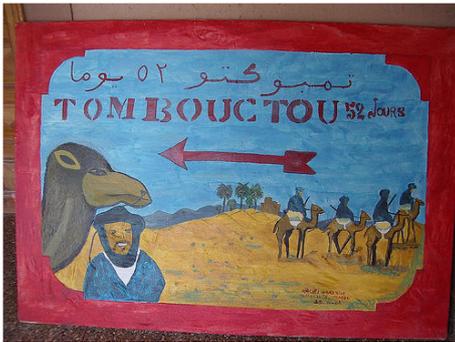


Photo : Rightee / cc

## « Nous n'avons aucun intérêt économique au Mali »

proclamait François Hollande, alors que notre pays était précisément engagé dans une guerre extractiviste, dont les motivations ne sont pas très différentes des guerres bushiennes au Moyen-Orient. Slogans et mensonges sont semblables : lutter contre le terrorisme et apporter la démocratie. L'avenir nous dira très vite si une réelle démocratie - un gouvernement qui fait passer les intérêts de son peuple avant ceux des transnationales - remplace une des pseudo-démocraties ultra corrompues qui règnent dans la majorité des pays de l'Afrique subsaharienne. Les peuples maliens et français applaudissent la délivrance, le tour de passe-passe est parfait. Pourtant, cette guerre, néo-coloniale ou post-coloniale selon l'inspiration, n'en reste pas moins une guerre étrangère où le gouvernement français a pour projet de maintenir l'asservissement d'un peuple et de ses territoires pour conserver la mainmise sur ses matières premières. Il y a celles qui sont connues comme l'or du Mali et l'uranium du Niger, mais il y a aussi l'énorme potentiel des autres, cachées dans le sous-sol du Sahel. La concurrence est rude avec l'atelier du monde en Asie, avec la puissante Amérique du Nord et avec toutes les multinationales demandeuses de matières premières. Dans cette course, dont les populations ne profitent pas, bien au contraire quand on pense aux pollutions subies, la France veut garder un acquis de longue date.

Une fois le Mali envahi par les djihadistes, ceux-ci seraient devenus trop puissants et trop dangereux pour qu'Areva puisse continuer à profiter tranquillement de l'uranium d'Arlit et d'Imouraren au Niger voisin, qui représente près de 40% du combustible des centrales françaises. Est-ce un hasard si le nouveau président du Niger est un ancien cadre d'Areva ? L'Allemagne, qui arrête ses centrales nucléaires, n'a fait aucun acte de solidarité pour soutenir l'engagement militaire de la France. Cela fait plusieurs siècles que notre pays participe activement au pillage des richesses de l'Afrique. Après le vol des Africains transformés en esclaves, ce fut, à travers la colonisation armée, le vol des richesses naturelles agricoles et minières. Ensuite, après les indépendances, la continuité de ces pillages a pu

être assurée grâce au mécanisme de la dette, quitte à assassiner ceux qui ne voulaient pas rester soumis, comme Thomas Sankara au Burkina Faso. Dans le système néocolonial, comme celui de la Françafrique, la violence des armes n'est jamais loin.

## La dynamique capitaliste est fondée sur l'extractivisme

Sans lui, ni productivisme, ni consumérisme, ni profits. Tant que ce système n'aura pas épuisé toutes les ressources naturelles ou que les peuples ne se seront pas dressés pour dire stop, des gouvernements poussés par leurs multinationales continueront leurs exactions. Ils feront tout, jusqu'à la guerre, pour maintenir les flux d'approvisionnement de leurs usines et les profits de leurs capitalistes, assurés par notre consommation gaspilleuse de toutes ces richesses naturelles.

Dire qu'il fallait laisser les islamistes envahir la totalité du Mali, certainement pas. Mais tout a conduit à un gouvernement malien corrompu, faible ou tyrannique, avec une pauvreté galopante, une économie en quasi-faillite, une armée désorganisée. L'« aide » de la France en cas d'invasion extérieure était le passage obligé. Avec ses bases militaires au Tchad, en Centrafrique, au Gabon et en Côte d'Ivoire, elle était prête. Après cette victoire sans vraiment combattre, acquise grâce à la supériorité disproportionnée de ses armes, la France pourra rester l'acteur central au Mali.

L'ignorance de la majorité des populations européennes et africaines, bien entretenue par nos médias disciplinés, est impressionnante. Qui connaît réellement ces mécaniques de corruption, de dettes, de complicités ploutocratiques des dirigeants de tous les pays de la région ? Qui comprend que l'on fait applaudir l'armée d'un pays qui sert une logique de domination et de pillage ? Car la France est ce « maître » qui, en coopération avec la Banque mondiale, le FMI et ses entreprises transnationales, les prive de leur indépendance politique et économique, tout en les sauvant d'un danger immédiat encore plus grand.

Les sauver certes, mais aussi continuer de les soumettre à la logique extractiviste. La guerre de Sarkozy, pour sauver Benghazi des griffes du colonel Kadhafi, n'était-elle pas de la même veine ? A qui profite l'extraction du pétrole aujourd'hui en Libye ? En 1894, l'armée de Gallieni pénétrait à Tombouctou pour la conquérir ; en 2012, c'est encore l'armée française qui prend possession de cette même ville !

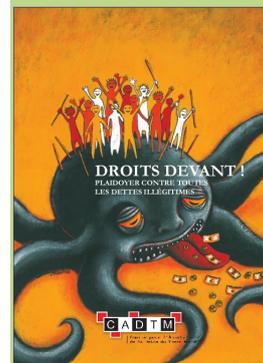
Les peuples africains, chargés d'une longue et magnifique histoire, doivent reprendre le contrôle de leur pays, à la faveur de l'électrochoc djihadiste. Après être sortis des griffes des

corrompus et des corrupteurs, ils doivent reprendre leur destin en main et auditer la dette de leur pays pour annuler la part illégitime. De l'Équateur au Venezuela en passant par la Bolivie, plusieurs peuples d'Amérique du Sud se réapproprient progressivement leurs richesses naturelles. Durant les premières décennies du 19ème siècle, ils se sont libérés du colonisateur espagnol. Souhaitons qu'il ne faille pas encore un siècle pour que les peuples d'Afrique se libèrent de leurs dettes illégitimes, de leurs pseudo-démocraties ou de leurs dictatures, des voleurs de ressources naturelles et de toutes les corruptions qui les gangrènent. Le FMI annonce qu'il reprend ses prêts au Mali, interrompus depuis le coup d'état de 2012. C'est le signe de la reprise en main de l'économie malienne par les grandes puissances. Quand on voit les ravages sociaux et économiques causés en Grèce par des préceptes austéritaires, reconnus erronés par Olivier Blanchard, l'économiste en chef du FMI, on ne peut que vouloir un sursaut salutaire.

 Nicolas Sersiron

## Lecture

### Droits devant !



Plaidoyer contre toutes les dettes illégitimes

Brochure disponible en version pdf et consultable sur le site.

<http://cadtm.org/Droits-devant>

La question de la légitimité de la dette se pose depuis longtemps en ce qui concerne la dette des pays du Sud. La question s'est d'abord posée uniquement en termes politiques : c'est en effet l'illégitimité du « système dette » dans son ensemble, et plus généralement de l'ordre économique mondial en vigueur, qui est dénoncée à juste titre par les militant-e-s engagé-e-s dans la lutte contre l'esclavage de la dette. Un argumentaire juridique a, par la suite, été développé par les mouvements sociaux, dont le CADTM, afin de renforcer la revendication de l'annulation totale et sans condition de la dette du Sud.

# Le tribunal de l'AELE rejette les réclamations « Icesave » contre

## Communiqué de presse

C'est avec une certaine satisfaction que le CADTM apprend la décision du tribunal de l'AELE (Association européenne de libre-échange) |l|change, qui rejette toutes les plaintes déposées par les Pays-Bas et le Royaume-Uni contre l'Islande dans l'affaire Icesave [2].

Le jugement indique clairement que ce n'est pas la responsabilité du pays où une société bancaire a son siège de couvrir les coûts des garanties de son système bancaire, et le mécanisme de filet de sécurité doit être financé par les banques elles-mêmes. Cela confirme implicitement que le processus de liquidation normal, tel qu'il a été appliqué à "Landsbanki"(maison-mère de Icesave), est tout à fait correct quand une banque, même "too big to fail" (trop grosse pour tomber), a plus de dettes que d'actifs. Ce qui serait le cas de la plupart des grandes banques européennes si les actifs toxiques dans leurs bilans étaient comptabilisés à leur valeur réelle.

C'est le contraire de ce qui a été mis en place, depuis 2007 et le début des crises financières à répétition, pour sauver les grands actionnaires des banques sur le dos de la collectivité. Les gouvernements des pays industrialisés ont apporté leur garantie aux banques de leur pays au bord de la faillite, utilisant sans justification les fonds publics pour faciliter les flux de trésorerie des banques. Au même moment, les gouvernants ont commencé à marteler l'idée que la faute revenait à la population. Ce discours vise à convaincre les citoyens et citoyennes qu'ils doivent accepter des réductions de salaires, une dégradation de la couverture sociale, une augmentation de la précarité et une détérioration des conditions de travail. Les peuples ne sont pas à blâmer et ne sont pas d'accord avec les mesures d'austérité qui leur sont imposées. Cette décision de justice démontre le caractère légitime de l'opinion des populations et, ce faisant, montre le caractère illégitime de ces mesures d'austérité.

Le système bancaire européen retient toujours son souffle, attendant le jour où ses actifs

toxiques arriveront à maturité et ne pourront plus être cachés. À ce moment, il sera demandé (ou plutôt ordonné) à la population de les renflouer à nouveau. Les gouvernements, à travers les structures qui ont depuis été mises en place, vont aller quémander aux marchés financiers pour emprunter leur propre argent et le redonner aux banques qui détiennent les actifs toxiques. Avec la décision de l'AELE, nous savons maintenant que ce ne sont pas aux peuples (Grec, Irlandais, Portugais ou autres) de payer et que la volonté des gouvernements à agir ainsi démontre leur complicité avec les banques.

Les crises financières se poursuivront à moins que les banques ne soient expropriées sans indemnisation, socialisées, placées sous contrôle populaire et démocratique et mises au service des besoins de la population plutôt que des marchés financiers. Il est également nécessaire d'identifier à travers l'audit citoyen de la dette publique toutes les dettes illégitimes, notamment celles provenant du sauvetage bancaire, afin de les annuler.

## Brèves

➤ 7 février : l'agence Moody's a relevé la perspective de l'Islande de "négative" à "stable". "La décision de la Cour épargne au gouvernement islandais d'importants coûts potentiels liés à ce litige, a assuré dans un communiqué l'agence d'évaluation financière Moody's, qui maintient la note Baa3 assignée à la dette du pays.

➤ Erreur de calcul : Olivier Blanchard, économiste en chef du FMI et Daniel Leigh, un autre collaborateur du FMI, ont admis dans un rapport intitulé "Erreurs de prévisions de croissance et multiplicateurs budgétaires", une mauvaise estimation du "multiplicateur budgétaire". Les économistes du FMI ont sous-estimé de façon significative l'augmentation du chômage, la baisse de la demande intérieure et n'ont pas correctement prévu l'effet de l'austérité. Toutefois, ils ne remettent pas fondamentalement en cause l'austérité, juste son intensité.

➤ 21 décembre : à défaut de fin du monde les Boliviens ont vu la fin du règne du géant Coca Cola, symbole du capitalisme. Le ministre des affaires étrangères bolivien, David Choquehuanca, avait déclaré en août : «Le 21 décembre 2012 est la fin de l'égoïsme, de la division. Le 21 décembre doit être la fin de Coca-Cola et le début du Mocochini [un jus local à base

de pêche]. Les planètes seront alignées pour la première fois depuis 26.000 ans. C'est la fin du capitalisme et le début du communautarisme».

➤ Le département de la Justice américain vient d'engager des poursuites contre Standard and Poor's pour le rôle qu'elle a joué dans la notation de produits dérivés lors de la crise des subprime.

L'agence Fitch vient de dégrader son concurrent S&P en lui attribuant une note «BBB+». «Ces poursuites pourraient avoir un impact sur les développements commerciaux de S&P», note l'analyste qui, lui, n'est pas poursuivi. Q'en sera-t-il de l'autre grosse agence américaine, Moody's ? «Nous ne la notons pas», commente un porte-parole de Fitch, pas plus que S&P ne note Fitch...

Fitch, conformément aux règlements en vigueur, précise dans son rapport sur S&P que cette notation «a été sollicitée par l'émetteur» et donc qu'elle «a été rémunérée».

➤ La banque n'est pas le seul secteur impliqué dans des manipulations douteuses. Après Google et Amazon, c'est eBay qui est pris dans le débat sur l'optimisation fiscale. Selon le site lexpansion.lexpress.fr, une partie importante

du chiffre d'affaires d'eBay France serait redirigée vers la Suisse tandis que la TVA serait facturée au Luxembourg. Alors qu'on estime l'activité d'eBay en France entre 200 et 500 millions d'euros par an, elle n'a déclaré que 10,2 millions d'euros au fisc, et 11,08 millions pour sa filiale PayPal, afin de ne payer que 1,35 million d'euros d'impôts sur les sociétés. Même petit jeu chez Amazon qui fait remonter son chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard d'euros vers son holding luxembourgeois et ne déclare en France que des activités de prestations de services pour 105 millions d'euros. Résultat : 2,7 millions d'euros d'impôt seulement. On laisse faire ou on se révolte ?

➤ Terra Nova, ce qu'on appelle étrangement un « think tank de gauche » (sic !), propose d'imposer une obligation de rendre opposable le contenu d'un accord en cas de signature de la majorité des syndicats. Dans ces conditions, selon Les Echos du 12 décembre 2012, « les salariés ne pourraient plus contester individuellement devant le juge le contenu de l'accord, même s'il contient des mesures contraires à leur contrat de travail. Ce dispositif est en droite ligne avec ce que défend le Medef depuis longtemps, et que la CFDT serait prête à accepter ». Au niveau des reculs, ça avance...



## C'est décidé, j'adhère au CADTM !

Nom (en capitales) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

> Adhésion au CADTM France et abonnement aux publications :

[ ] 48 euros [ ] 27 euros (petits revenus)

> Adhésion seule : [ ] 10 euros [ ] 5 euros (petits revenus)

> Abonnement seul : [ ] 38 euros [ ] 22 euros (petits revenus)

Adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 21 rue de la Feularde, 45800 St Jean de Braye**

## Bulletin du CADTM France

21 rue de la Feularde

45800 St Jean de Braye - France

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Nicolas Sersiron

Mise en page : Yvette Krolkowski

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : à parution

**Entièrement fait avec logiciels libres sous Linux**